

# Présentation de l'ULIS Pro du LP André Citroën de Marly

réalisée par Estelle Kremer stagiaire 2CASH 2014/2016

## Présentation générale

Les ULIS sont des Unités Locales pour l'Inclusion Scolaires qui sont différenciées par handicap.

C'est la circulaire du 18/06/2010 qui les régit.

On peut dégager 3 caractéristiques :

- dispositif collectif au sein duquel les élèves se voient proposer une organisation pédagogique adaptée.
- L'ULIS est partie intégrante de l'établissement scolaire où elle est accueillie
- elle peut être intégrée à un réseau d'ULIS

Chaque ULIS est dotée d'un coordonnateur dont les missions sont :

- l'organisation du dispositif et l'adaptation de l'enseignement
- enseigner face aux élèves
- organisation du travail des élèves en fonction des P.P.S
- personne ressource pour les autres enseignants

## L'Ulis de Marly

Elle est intégrée au LP des Métiers automobiles André Citroën et peut accueillir jusqu'à 10 élèves avec des troubles des fonctions cognitives (surtout troubles spécifiques du langage écrit et de la parole). Elle est en place depuis 2008.

## L'entretien avec le coordonnateur

Il s'agit d'un ancien professeur des écoles spécialisé qui a longtemps travaillé en SEGPA.

L'Ulis pro de Marly est la 1ère Ulis pro (anciennement appelée UPI) à avoir été créée et le coordonnateur a fait l'ouverture. En Moselle, les Ulis pro sont appelées des ulis « SAS » car elles permettent une passerelle entre le collège et l'orientation professionnelle pour les élèves qu'elles accueillent.

Cette Ulis s'appuie sur les vœux des élèves pour établir le planning de chaque élève. Ceci est différent des Ulis de Nancy par exemple où les plannings sont établis dès la rentrée scolaire.

Sur le bassin de Metz, les Ulis pro fonctionnent entre elles et les élèves sont donc en inclusion dans les différents LP du bassin.

Pour le coordonnateur, ces élèves se réalisent dans l'enseignement professionnel d'où la priorité donnée aux heures d'enseignement professionnel.

### **Fonctionnement de l'Ulis :**

Cette année elle accueille 7 élèves.

- Jusqu'à la Toussaint, les élèves ont tous le même emploi du temps :  
-14 h de cours donnés par le coordonnateur en maths, français et projet professionnel

-7h de cours donnés par des enseignants du LP en histoire, anglais, EPS.

- En octobre, des journées d'accueil sont organisées dans les différents LP et les élèves doivent se positionner sur 2 vœux pour découvrir 2 branches du monde professionnel.
- Ensuite les emplois du temps sont individualisés puisque chaque élève est accueilli en enseignement professionnel dans le LP qui correspond à sa demande et ce pour ses 2 vœux.

A cela s'ajoutent 5 semaines de stage en entreprise.

Cela est très compliqué pour la progression mais le coordonnateur retrouve un esprit classe au mois de mai car les inclusions sont terminées et donc tous les élèves se retrouvent à l'ULIS.

Le travail de suivi est très important car le coordonnateur suit les élèves de cette année mais également les anciens élèves. Il assiste aux conseils de classe et aux ESS. Il est également nécessaire d'établir des relations de confiance avec tous les collègues qui reçoivent les élèves en inclusion et ce n'est pas toujours facile.

L'objectif de cette ulis « sas » est de permettre aux élèves soit d'intégrer un CAP soit un IMPRO.

Le coordonnateur a insisté également sur l'importance du contact avec les parents. Il les voit au minimum 3 fois dans l'année :

- fin septembre : rencontre assistée de l'enseignante référente pour mieux connaître l'élève et sa famille.
- Avant Noël : remise des bulletins
- ESS à partir de janvier pour l'orientation en juin

### **Écart entre le prescrit et la réalité**

Les élèves ne sont pas inclus dans les classes d'enseignement général, ce sont les professeurs qui interviennent dans la classe.

Il y a un manque de communication entre l'institution et les acteurs de terrain : le coordonnateur ne reçoit quasiment jamais les dossiers des élèves ni scolaires, ni les PPS. Il remplit pour chaque élève un PPI et un PPO (Projet Personnel d'Orientation) qu'il doit renvoyer à l'inspection mais il n'a jamais de retour.

Pour lui, l'essentiel est de prendre le temps et de faire évoluer les élèves à leur rythme. Certains n'auront pas le CAP mais auront une attestation de compétences.